



## LOBBY EUROPEEN DES FEMMES EUROPEAN WOMEN'S LOBBY

### DÉCLARATION DU LOBBY EUROPÉEN DES FEMMES À LA COMMISSION DES NATIONS UNIES SUR LE STATUT DE LA FEMME 2006

Le Lobby européen des femmes (LEF) est une organisation non gouvernementale qui rassemble plus de 4000 organisations de femmes en Europe ; ensemble, elles travaillent pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et garantir que l'égalité femmes-hommes et les droits humains des femmes soient pris en compte dans toutes les politiques de l'Union européenne.

#### **Une approche intégrée pour réaliser l'égalité femmes-hommes dans la prise de décision**

1. On ne pourra remédier à la sous-représentation des femmes dans la prise de décision qu'en adoptant une approche intégrée : des mesures partielles/sectorielles ne suffisent pas, le modèle global de relations et de structures sociales doit être examiné et transformé.

2. L'ONU et ses États membres se sont fermement engagés à promouvoir les femmes dans la prise de décision. Les articles 7 et 8 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes engagent les États parties à « *prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique et publique du pays* ». Son article 4 stipule que l'adoption « *de mesures temporaires spéciales visant à accélérer l'instauration d'une égalité de fait entre les hommes et les femmes n'est pas considérée comme un acte de discrimination* ». La Plate-forme d'Action de Pékin prévoit une série complète d'actions relatives aux femmes dans la prise de décision, accordant une attention particulière aux mécanismes institutionnels d'exclusion, aux relations de force inégales et aux pratiques et attitudes discriminatoires.

3. Le LEF souligne que toute une série de mécanismes conduisent à la sous-représentation des femmes dans la prise de décision, dont : 1) la subordination économique des femmes : des ressources économiques, sociales et culturelles sont nécessaires pour atteindre les postes décisionnels; 2) des facteurs symboliques liés aux rôles femmes-hommes : la prise de décision reste considérée comme un domaine masculin, et la répartition des tâches à la maison répond toujours à des stéréotypes de genre; 3) les institutions, les lois et le fonctionnement électoraux : les systèmes électoraux, le cumul des mandats, le rôle des partis politiques, etc. ; 4) les structures économiques et sociales, notamment l'absence de services abordables en matière de garde des personnes dépendantes, érigent des obstacles supplémentaires.

4. La complexité du problème exige une volonté politique à toute épreuve et une approche sur plusieurs fronts, impliquant différents acteurs.

5. Le LEF presse donc l'ONU et ses États membres de **mettre en œuvre un plan d'action concerté incluant les différents domaines et acteurs politiques concernés, afin de lever les obstacles actuels** et d'évoluer vers l'égalité femmes-hommes dans la prise de décision dans tous les domaines.

EWL- LEF, 18 rue Hydraulique, B-1210 Bruxelles  
Tel. +32 2 217 90 20 – Fax: +32 2 219 84 51 - e-mail: [ewl@womenlobby.org](mailto:ewl@womenlobby.org)  
Website: <http://www.womenlobby.org>

## **Réaliser la démocratie paritaire : une défi pour la démocratie**

6. En 2005, les hommes occupaient 84 % des sièges parlementaires du monde, contre 16 % de femmes. Les hommes dominent donc de manière écrasante la scène politique, mais aussi les autres domaines, comme la prise de décision au sein des institutions internationales, dans les secteurs économique, social et financier, ainsi que dans la prévention et la résolution des conflits dans le monde.

7. Les inégalités dans la prise de décision constituent un défi pour la démocratie : en effet, la démocratie ne peut être réelle sans une participation égale des femmes à la prise de décision dans tous les domaines et à tous les niveaux. Les mécanismes d'exclusion et de discrimination envers les femmes qui sont inhérents aux systèmes politiques et aux structures sociales doivent être éradiqués si l'on veut parvenir à la démocratie paritaire et à l'égalité femmes-hommes dans la prise de décision. Les partis politiques notamment jouent un rôle crucial dans l'exclusion des femmes du monde politique.

8. La parité est une stratégie qui vise à transformer profondément le fonctionnement de nos démocraties. La démocratie paritaire implique la représentation égale des femmes et des hommes aux postes décisionnels. Elle s'appuie sur l'idée selon laquelle l'essence de l'humanité est sa dualité, c'est-à-dire qu'elle est composée de manière égale de femmes et d'hommes, et que les deux sexes doivent être représentés dans toutes les décisions qui affectent leurs vies.

9. Partant, le LEF demande aux **Nations unies et à ses membres d'adopter des textes contraignants afin de garantir la démocratie paritaire** et la représentation égale des femmes et des hommes au sein des organes élus et désignés à tous les niveaux de la prise de décision.

10. Le LEF presse les États membres de prendre **des mesures (y compris des sanctions financières) afin que les partis politiques suppriment les obstacles à l'égalité femmes-hommes dans la prise de décision**, imputables aux structures et au fonctionnement des partis politiques.

11. Le LEF demande également à l'ONU et à ses membres de garantir un **équilibre femmes-hommes au sein de toutes les délégations au niveau international**, et d'appliquer de nouveaux mécanismes de sorte que les délégations qui ne comprennent pas un nombre minimum de représentant-e-s de chaque sexe soient pénalisées, par exemple par le retrait du droit de vote.

12. En outre, le LEF a lancé une **campagne en faveur de l'élection d'une femme au poste de Secrétaire Général de l'ONU en 2006**, et demande instamment aux États membres de rechercher des candidates qualifiées, fortes d'une bonne expérience et fermement engagées envers la paix et la sécurité mondiales, les droits humains et les droits des femmes, et de voter pour une femme lors des élections.

## **Conclusions**

13. En raison des multiples obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement à la prise de décision à tous les niveaux, il est de la responsabilité de la société et de l'État de changer la manière dont la politique et les autres structures sociales fonctionnent. Les quotas ou la démocratie paritaire constituent une manière de compenser les écueils que rencontrent les femmes.

14. Différents pays recourent à diverses stratégies pour avancer, mais il faut accélérer le processus de progrès. Au cours des 15 dernières années, 50 pays du monde ont introduit des quotas légaux. Grâce à ceux-ci, certains pays comme le Rwanda, le Costa Rica ou le Mozambique font mieux qu'une série de pays européens. Ceci prouve qu'il est possible d'emprunter la voie rapide pour franchir l'étape nécessaire d'une masse critique de femmes en politique.

**15. Toutefois, la démocratie paritaire ou la représentation égale des femmes et des hommes dans la prise de décision n'implique pas seulement des chiffres, c'est également la condition du changement et cela implique une modification profonde du contrat et des structures sociaux, qui, depuis des siècles, assignent des rôles différents aux femmes et aux hommes.**